



ADEME & VOUS

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



À Delle (90), une passerelle cycle/piéton pour une liaison douce entre la piste cyclable « FrancoVéloSuisse » et la gare.

PETIT TERRITOIRE TOUT EN ÉNERGIE

Petite par la taille*, grande par l'énergie, la Ville de Delle (90) s'illustre au plan national par sa politique en faveur du climat avec une dynamique transversale qui lui vient de son engagement depuis 2011 dans le label Cit'ergie**.

Interview Sandrine Larcher,
maire de Delle

Quel enseignement principal tirez-vous de votre engagement de longue date dans le label Cit'ergie ?

À l'origine, la Ville de Delle est entrée dans cette démarche de labellisation pour bénéficier d'un accompagnement et profiter d'un cadre lui permettant de mettre en œuvre sa politique de transition énergétique. Aujourd'hui, plus que le score Cit'ergie et nos performances, je me réjouis de voir que la manière de faire a imprégné l'ensemble de nos pratiques et qu'elle oriente l'action de tous les services. On peut parler d'une habitude ancrée et transmise au-delà des premières personnes en responsabilité qui s'exprime tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la collectivité.

Concrètement, quels ont été les progrès et bénéfices pour votre territoire ?

Citons un chiffre : avec un programme ambitieux de rénovation, la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments municipaux a diminué de 24%. Le travail se poursuit dans de nombreux domaines : mobilité, éclairage public, éducation à l'environnement, information du public. La Ville de Delle a été reconnue « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), ce qui lui a permis outre des aides financières partagées avec l'intercommunalité, de se faire identifier comme un territoire exemplaire par des porteurs de projets. C'est ce qui nous vaut par exemple l'implantation d'une unité de méthanisation ou encore d'un site de production de pains biologiques dans un bâtiment passif.

(*) 5749 habitants

(**) Cit'ergie est un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse

ÇA S'EN VA ET ÇA REVIENT !

→ **Véronique Laurent**, gestionnaire sur le site de Besançon, a fait valoir ses droits à la retraite. Durant 18 ans à nos côtés, elle a réalisé avec une grande rigueur des missions de gestion administrative pour l'ensemble des activités de l'ADEME. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.



→ C'est **Nathalie Joly** qui prend sa suite au poste de gestionnaire administrative. Intégrée en CDI, elle est bien connue de nos collègues pour avoir réalisé plusieurs missions depuis 2015 pour la direction régionale Bourgogne-Franche-Comté, après un passage de 16 ans au sein de la direction régionale de Lorraine.



→ **Deux nouveaux visages apparaissent aussi début juin** : Patricia Dubois pour le suivi des démarches territoriales énergie-climat, principalement de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, et pour l'adaptation au changement climatique, et Clément Munier pour l'accompagnement de la méthanisation et de l'agriculture. Nous vous les présenterons plus amplement dans le prochain numéro.

J-L.S.



DES ÉCONOMIES POUR LES ENTREPRISES EN RÉDUISANT L'IMPACT DE LEUR ACTIVITÉ

JTEKT, équipementier automobile à Chevigny-Saint-Sauveur (21), réalise 180 k€ d'économies chaque année en traitant in situ ses effluents aqueux composés d'huile. JTEKT a investi dans un évapo-concentrateur qui permet de réduire

de 90% le volume de déchets à traiter. Le temps de retour sur investissement est d'un an et demi. Si comme JTEKT vous êtes un industriel intéressé par une démarche d'accompagnement qui permet de réaliser des économies

en optimisant votre consommation d'énergies et d'eau, votre gestion de déchets et en diminuant vos pertes matières, inscrivez-vous à l'opération Lean&Green proposée par la CCI Bourgogne-Franche-Comté et cofinancée par l'ADEME. **F.D.**



Voir d'autres exemples d'économies : film *Lean&Green*
<https://youtu.be/aapi1XCIUaA> et *fiche action*
<https://bit.ly/2Pkv7p>



REPÉRER EN MILIEU RURAL LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Engagés pour devenir un territoire à énergie positive en 2050 avec le soutien de l'ADEME et de la Région, le Grand Besançon et la Communauté de

Communes Doubs Baumoises se sont rapprochés d'une équipe de designers pour répondre au volet social de la transition énergétique. Associant des acteurs locaux de l'énergie, du social, de la santé ainsi que des collectivités et des usagers, cette démarche inédite visait à construire et à tester des solutions de repérage des ménages en précarité énergétique en milieu rural. Les designers ont exploré la problématique et conçu de manière participative des supports d'information : vidéos, affiches, émissions de radio... Les messages adaptés et non stigmatisants ont été diffusés au plus près de la cible dans des lieux tels que les magasins de bricolage, les salles d'attente des cabinets médicaux, le collège, etc... Le test s'étant révélé concluant et les professionnels ayant trouvé de l'intérêt à la coopération, cette expérimentation pourrait se poursuivre dans le cadre du projet de SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) porté par la ville de Besançon avec une extension au-delà du périmètre urbain.

M.J.



> Fleur COUTERET | fcouteret@doubsbaumoises.org | 03 81 40 21 87
 > Anne-Cécile KLUR | anne-cecile.klur@grandbesancon.fr | 03 81 87 88 64

UN GUIDE POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES CROUS

La loi Egalim fixe à la restauration collective l'obligation de réduire le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Le potentiel est important dans les 26 CROUS de France, ouverts 200 jours par an, qui servent 65 millions de repas soit une moyenne quotidienne de 325 000 repas. Dans le cadre de l'Appel à Projets PRALIM, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté ont ainsi financé la rédaction d'un guide méthodologique et technique, « Mon CROUS Responsable », réalisé par l'association Restau'CO en partenariat avec le CROUS Dijon et Dijon métropole. Il doit permettre à l'ensemble des CROUS de mener des réflexions environnementales, économiques et sociales à mettre en pratique tout au long de la chaîne de production et de consommation des repas.

P.V.P.



Pour en savoir plus : <https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/content/download/2480/39985/version/2/file/GUIDE-CROUS-2019.pdf>



TOUJOURS PLUS D'INTÉRÊT POUR LA MÉTHANISATION DANS NOTRE RÉGION



La journée régionale « méthanisation » organisée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté en association avec la Région le 9 avril à Beaune a rassemblé près de 300 personnes, attestant d'un intérêt croissant pour ce procédé de

valorisation de la matière organique, utilisé dans l'agriculture et permettant le traitement des biodéchets, celui des boues d'épuration urbaines et de certains effluents industriels. Cette journée a été l'occasion de faire un point d'étape sur la filière et d'aborder les perspectives. Dans notre région, on dénombre 61 installations en fonctionnement et en construction avec un développement régulier ces dernières années porté en grande partie par le milieu agricole. Pour autant, la montée en puissance de la méthanisation commence à poser des questions au niveau national et régional sur le modèle de développement agricole et sur l'acceptabilité des projets. Les nombreux témoignages ont montré l'intérêt que peut apporter la méthanisation si les installations sont pensées à l'échelle du système de culture et dans une réflexion globale. De même, l'acceptation des projets peut être positive pour ceux qui ne sont pas surdimensionnés et qui sont bien adaptés au contexte territorial. Une chose est sûre : les décisions gouvernementales attendues vont orienter fortement la suite des futurs projets.

B.A.



Pour en savoir plus : <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/expertises/methanisation/contexte-regional-et-chiffres-cles>

VÉLO ET TERRITOIRES, MOBILITÉ RURALE : DES PROJETS À FOISON



→ Le plan vélo et mobilités actives, présenté par le Gouvernement en septembre dernier, fixe l'objectif de tripler d'ici 2024 la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien, en passant de 3 à 9 %. Avec son Appel à Projets Vélos et territoires, l'ADEME veut accompagner les territoires pour leur permettre de participer au déploiement du plan vélo en soutenant la définition, l'expérimentation et l'animation de leur politique cyclable. Sur les 16 collectivités de Bourgogne-Franche-Comté qui ont candidaté aux deux sessions, les premiers lauréats connus sont l'Espace Communautaire Lons Agglomération (39), la Communauté d'agglomération de Nevers (58), le Pays des Vosges Saônoises (70), les Communautés de communes du Pays de Lure et de Rahin et Chérimont (70), la Communauté de

communes de la Haute Comté (70) et la Communauté d'agglomération du Grand Chalon (71).

→ Les territoires engagés dans un projet global de mobilité rurale sont aussi invités à répondre à un Appel à Projets régional dédié, porté par l'ADEME et la Région.



Dépôt des candidatures avant le 6 septembre : <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/actualites/appels-projets/appel-projets-mobilite-rurale-2019>



> Muriel JEANNERET | muriel.jeanneret@ademe.fr

M.J.

DES FORMATIONS DANS TOUS LES DOMAINES

Au-delà du soutien technique et financier, l'ADEME accompagne également les acteurs du territoire par une offre pour la montée en compétences. En 2018 dans la région, 25 sessions de formation représentant 6 000 heures ont bénéficié à 318 professionnels. Les formations sont de natures très diverses et couvrent un large champ. 50 techniciens ont par exemple acquis les compétences nécessaires à la conduite optimale d'une chaufferie bois à alimentation automatique et son réseau de chaleur dans les conditions les plus favorables de sécurité et le respect de la réglementation.



A.R.

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE INAUGURE SA CHAUFFERIE BOIS

Depuis l'automne 2018, une chaudière biomasse de 2 MW alimente via un réseau de chaleur de 3 km les principaux équipements publics et logements sociaux de La Charité-sur-Loire. La commune a eu l'opportunité de transférer sa compétence au SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre), qui porte l'opération au moyen de sa « régie chaleur ». Ce projet ambitieux permet de couvrir les besoins énergétiques de 600 équivalent-logements avec une énergie à 90% renouvelable et issue des filières locales. Sur cette opération, l'ADEME a apporté un financement de 1,6 M€ grâce au Fonds chaleur.

L.R.



© SEEEN

POUR LES « ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION » EN ENTREPRISE

Le secteur de l'industrie représente 22% des consommations finales d'énergie et dépend encore massivement des énergies fossiles. Dans ce contexte, l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place une mission d'accompagnement de ce secteur pour la récupération de chaleur fatale et le déploiement des énergies renouvelables (bois énergie, solaire thermique/photovoltaïque). Ce programme triennal, complémentaire aux interventions des CCI, est assuré par l'Agence Economique Régionale (AER) qui est à l'écoute des entreprises porteuses de projets !

L.R.



> José AMORER | jamorere@aer-bfc.com

DÉCHETS : LES COLLECTIVITÉS COMPTENT LES COÛTS

La matrice des coûts est un outil qui permet aux collectivités de calculer le coût des flux de déchets, de se comparer et de mesurer l'impact des évolutions du service.

En Bourgogne-Franche-Comté, sur

la base des 62 matrices validées en 2016 représentant 50 % de la population régionale, le cabinet Inddigo mandaté par l'ADEME établit le coût aidé moyen de gestion des déchets à 80,5 € HT/habitant contre 93 au niveau national. L'analyse montre que les collectivités en tarification incitative ont un coût global de 73,8 € HT/hab donc en dessous de la moyenne régionale. Elle valide aussi l'intérêt des déchèteries (à 113 € HT/t) pour les encombrants et les déchets verts par rapport à la poubelle grise (à 239,5 € HT/t). La synthèse de cette analyse est disponible sur le site de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et sera complétée par le nouveau référentiel national des coûts en juin 2019.

Le remplissage de la matrice est maintenant obligatoire pour prétendre à une aide de l'ADEME sur de nombreuses thématiques. Une formation au remplissage de la matrice aura lieu en région en octobre 2019.

L.F. et F.J.



Pour en savoir plus : <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/sites/default/files/panorama-couts-gestion-dechets-bourgogne-franche-comte.pdf>

21 M€

C'est le montant investi en 2018 par l'ADEME pour accompagner les projets en Bourgogne-Franche-Comté.

PUBLICATIONS

LA CONTRIBUTION CLIMAT SOLIDARITÉ

Avis de l'ADEME, avril 2019 - 9 pages

Dans cet avis, l'ADEME souligne que la contribution Climat-Energie dite « taxe carbone » est un outil efficace pour la transition écologique. L'enjeu est de définir ses modalités pour qu'elle contribue à la justice fiscale. L'ADEME recommande qu'elle soit intégralement redistribuée aux ménages, aux collectivités territoriales et aux entreprises. La redistribution aux ménages doit cibler prioritairement les ménages modestes, et prendre en compte leur situation (localisation géographique, type d'équipements, etc.). Ce type de redistribution fonctionne en Suède par exemple. <https://www.ademe.fr/avis-lademe-contribution-climat-solidarite>

**RÉALISER UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION À LA FERME**

Guide technique et méthodologique, janvier 2019 - 40 pages

Ce guide s'adresse aux porteurs de projets de méthanisation de moins de 500 kW_e ou 125 Nm³/h en individuel ou petit collectif. La méthanisation à l'échelle de l'exploitation agricole permet de valoriser les effluents d'élevage en produisant des énergies renouvelables et des fertilisants organiques tout en réduisant les

émissions de gaz à effet de serre. Le montage d'un projet intègre de multiples paramètres techniques, réglementaires et financiers. Ce guide présente les questions concrètes que doivent se poser les porteurs de projet, les étapes à suivre et des conseils. Des témoignages d'agriculteurs viennent illustrer les propos. <https://www.ademe.fr/realiser-unite-methanisation-a-ferme>

**ÉNERGIES RENOUVELABLES : À NOUS DE PRODUIRE !**

Magazine Repères Alterre Bourgogne-Franche-Comté, décembre 2018 - 20 pages

Après un état des lieux des énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté, découvrez pourquoi et comment les développer sur son territoire, leurs impacts environnementaux et socio-économiques, et comment les acteurs locaux s'engagent dans ces projets.

<https://www.alterrebουργognefranchecomte.org/f/mediatheque/11209/fiche/>

**BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS**

Synthèse thématique, collection CLÉS POUR AGIR, octobre 2018 - 27 pages

Présentation d'une sélection de fiches rendant compte de la diversité des actions menées sur les territoires dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Version numérique uniquement : <https://www.ademe.fr/batiment-travaux-publics-prevention-valorisation-dechets>

**L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN 10 QUESTIONS - VERS UN MODÈLE PLUS VERTUEUX POUR L'HOMME ET LA PLANÈTE**

Guide pratique de l'ADEME, mars 2019 - 24 pages

Ce guide donne des clés pour agir. Il est nécessaire et possible de changer de modèle, en limitant notre consommation, en utilisant le moins de ressources possible, en réutilisant et recyclant ce qui peut l'être, en ne produisant plus pour jeter rapidement... On passe ainsi à une économie « circulaire ». Cette transformation s'accompagne de nombreux avantages

sociaux, avec la création d'emplois et le développement d'initiatives locales qui renforcent les liens entre les acteurs, partout sur les territoires.

<https://www.ademe.fr/leconomie-circulaire-10-questions>

AGENDA

25 ET 26 JUIN À BESANÇON**RENCONTRES NATIONALES****TARIFICATION INCITATIVE**

organisées par l'ADEME en partenariat avec le Grand Besançon, elles visent à faire avancer les dispositifs ou donner envie de se lancer.

+ > Inscriptions sur <https://www.tarification-incitative.ademe.fr/>

18 ET 19 SEPTEMBRE À DIJON**RENCONTRES TECHNIQUES****GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET****ALIMENTATION DURABLE**

organisées avec le réseau A3P pour toutes les collectivités et leurs partenaires. L'objectif est d'identifier les enjeux, le rôle des collectivités et les outils mobilisables.

25 AU 27 SEPTEMBRE À CLAMECY**RENCONTRES NATIONALES DES****TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE**

co-organisées par le CLER et la Communauté de Communes Haut-Nivernais - Val d'Yonne, en partenariat avec l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, à destination des territoires ruraux engagés dans la transition énergétique, 3 jours pour s'informer, échanger, co-construire et s'enrichir des expériences des autres territoires.

+ > <http://www.territoires-energie-positive.fr/echanger/rencontres-nationales>

1^{ER} OCTOBRE À SAINT-GERMAIN-DU-BOIS**FORMATION « CHAUFFERIE****COLLECTIVE : LES FONDAMENTAUX »**

organisée par l'ADEME, cette formation destinée prioritairement aux CEP (Conseiller en Energie Partagé) et en cas de places restantes, aux chargés de mission climat air-énergie et EIE (Espace Info → Energie) travaillant en copropriété, vise à découvrir les aspects réglementaires et techniques des chaufferies collectives.

+ > <https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=4850&folid=26>

10 OCTOBRE À DIJON**FORMATION « ADAPTER SON****TERRITOIRE AU CHANGEMENT****CLIMATIQUE » - ÉLABORER, PARTAGER****SA STRATÉGIE D'ADAPTATION ET SON****PLAN D'ACTIONS**

organisée par l'ADEME, cette formation destinée aux chargés de mission et bureaux d'études climat, composée d'e-learning et d'une journée en présentiel, doit permettre d'élaborer sa stratégie adaptation, son plan d'actions et de communiquer sur ces sujets de manière engageante.

+ > <https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?stageid=4851&folid=26>

Toute l'offre de formation de l'ADEME sur www.formations.ademe.fr



ADEME Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

44, rue de Belfort - 25000 Besançon / Tél. + 33 3 81 25 50 00 - Fax + 33 3 81 81 87 90

E-mail : ademe.bourgognefranchecomte@ademe.fr / Web : www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Responsable de la publication : Blandine Aubert / Responsable de la rédaction : Elise Aucardonner-Melot

ISSN 2492-8496 / Accompagnement éditorial et réalisation graphique : www.tempsreel.fr / Illustrations : Desmond Bovey /

Imprimé sur papier Cocoon Silk par l'imprimerie SimonGraphic